

Informations de base	
2015/2766(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation de deux pasteurs chrétiens au Soudan Subject 7.30.20 Lutte contre le terrorisme Zone géographique Soudan	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/07/2015	Décision du Parlement	T8-0280/2015	Résumé
09/07/2015	Résultat du vote au parlement		
09/07/2015	Débat en plénière		
09/07/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2766(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0707/2015	07/07/2015	
Proposition de résolution		B8-0709/2015	07/07/2015	
Proposition de résolution		B8-0711/2015	07/07/2015	
Proposition de résolution		B8-0713/2015	07/07/2015	
Proposition de résolution		B8-0714/2015	07/07/2015	
Proposition de résolution		B8-0715/2015	07/07/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0280/2015	09/07/2015	Résumé

Résolution sur la situation de deux pasteurs chrétiens au Soudan

2015/2766(RSP) - 09/07/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 85 voix pour, 0 contre et 1 abstention, une résolution sur la situation de deux pasteurs chrétiens au Soudan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE, EFDD.

Le Parlement a demandé aux autorités soudanaises **d'abandonner toutes les poursuites contre les pasteurs Michael Yat et Peter Yen Reith** et de les libérer immédiatement et sans condition. Il a demandé que, dans l'attente de leur libération, les deux pasteurs ne soient pas soumis à la torture ou à d'autres mauvais traitements et à ce que leur intégrité physique et mentale soit respectée.

Michael Yat, pasteur de l'église évangélique presbytérienne du Soudan du Sud, a été placé en détention par le service national de renseignement soudanais (NISS) après un prêche tenu à l'église du Nord de Khartoum, rattachée à l'église évangélique presbytérienne du Soudan, lors d'une visite au Soudan, le 21 décembre 2014. Quant au pasteur Peter Yen Reith, il a été arrêté le 11 janvier 2015 après avoir adressé au bureau des affaires religieuses soudanais une lettre dans laquelle il demandait des nouvelles du pasteur Michael Yat.

Les deux hommes ont été détenus au secret jusqu'au 1^{er} mars 2015. Le 4 mai 2015, ils ont tous les deux été accusés de plusieurs infractions au code pénal soudanais de 1991 dont certaines (celles de «guerre contre l'État» et d'«espionnage» par exemple) sont passibles de la peine de mort.

Le Parlement a demandé à la délégation de l'Union au Soudan de **suivre les procédures judiciaires** et de venir en aide aux pasteurs. Il a également invité l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan en **condamnant les violations graves et généralisées des droits de l'homme** et du droit humanitaire international dans le pays.

Rappelant aux autorités soudanaises leurs obligations nationales et internationales concernant la protection de la liberté de religion et de croyance, les députés ont invité le gouvernement du Soudan à :

- abroger toutes les lois établissant une discrimination pour des raisons de religion et à protéger l'identité des minorités;
- renoncer aux actes de harcèlement dont sont victimes les chrétiens et à l'ingérence dans les affaires religieuses;
- réformer le système juridique du pays, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Exprimant son inquiétude face à la **répression accrue à l'encontre des membres de l'opposition**, le Parlement a manifesté son soutien aux efforts faits notamment par les Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine et la tróika (Norvège, Grande-Bretagne et États-Unis) pour parvenir à une solution négociée à la situation au Soudan et soutenir les efforts de la société civile et des partis d'opposition pour la promotion d'un processus de paix ouvert à toutes les parties.